

## NEWSLETTER N° 1 - Mai 2016 : Développement de la vie nocturne

- La Ville de Paris a décidé d'étendre du 6 mai au 3 septembre 2016 l'expérimentation positive de l'**ouverture 24h/24** en 2015 des **grands parcs de la capitale**. L'ouverture de ces parcs et jardins a notamment pour objectif de renforcer la convivialité sur le territoire parisien. Ces ouvertures ont été décidées en concertation avec les mairies d'arrondissement. A cette occasion, les dispositifs de sécurité, de prévention et de propreté seront renforcés.
- Le groupe de travail « De nouveaux espaces pour les nuits à Paris » avait proposé de rédiger un cahier de recommandations à destination des porteurs de projets souhaitant investir de nouveaux sites. Ces recommandations n'étant pas spécifiques à ceux-ci, nous souhaitons diffuser les **règlementations et bonnes pratiques** auprès de tous les acteurs des milieux festifs par la création d'un **portail Internet**. Ce portail aura pour objectif de rendre plus accessible, auprès d'une variété d'acteurs, les ressources délivrées par les institutions et organisations professionnelles.
- Dans le but de sécuriser le retour des fêtards à leur domicile, la Ville de Paris s'est rapproché de l'association Wimoov pour que soit réalisés, d'une part un outil de prévention « **comment rentrer chez soi après la fête** » pour diffusion auprès des fêtards, et d'autre part une étude de faisabilité pour un dispositif d'information sur les transports dans les discothèques.
- Le **diagnostic transversal de la vie nocturne** est en cours de réalisation. L'ensemble des données est progressivement recueilli et communiqué à l'Atelier Parisien d'Urbanisme en vue d'une **cartographie croisée**. Cette cartographie nous permettra de visualiser les liens entre les différents sujets qui concernent la vie la nuit.
- Un **plan d'évaluation** des actions émanant des groupes de travail thématiques et de la démarche participative du Conseil a été élaboré par les services de la Ville. Les différents indicateurs d'évaluation identifiés seront discutés avec les groupes de travail thématiques.